

DECLARATION PUBLIQUE D'INTERETS (DPI)

Arrêté du 5 juillet 2012 portant fixation du document type de la déclaration publique d'intérêts mentionnée à l'article L. 1451-1 du code de la santé publique

Je soussigné(e) **CÉLINE PULCINI**

Reconnais avoir pris connaissance de l'obligation de déclarer tout lien d'intérêts direct ou par personne interposée avec les entreprises, établissements ou organismes dont les activités, les techniques et les produits entrent dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'organisme au sein duquel j'exerce mes fonctions ou de l'instance collégiale, de la commission, du conseil, du groupe de travail, dont je suis membre ou invité à apporter mon expertise, ainsi qu'avec les sociétés ou organismes de conseil intervenant dans les mêmes secteurs.

Je renseigne cette déclaration en qualité :

- D'agent de Santé publique France
- De membre ou conseil d'une instance collégiale, d'une commission, d'un comité ou d'un groupe de travail (veuillez préciser) au sein de Santé publique France
- De personne invitée à apporter mon expertise à Santé publique France
- Autre (préciser)

J'ai déposé ma candidature pour le Comité Missions nationales Infections associées aux soins

Je m'engage à actualiser ma DPI dès qu'une modification intervient concernant ces liens ou que de nouveaux liens sont noués, et au minimum annuellement même sans modification.

Il vous appartient, à réception de l'ordre de jour d'une réunion, de vérifier si les liens d'intérêts que vous avez déclarés ou qui pourraient apparaître de manière ponctuelle sont compatibles avec votre présence lors de tout ou partie de cette réunion et d'en avertir l'interlocuteur désigné au sein de l'institution, et le cas échéant le président de séance, si possible, avant sa tenue. En cas de conflits d'intérêts, votre présence est en effet susceptible d'entacher d'irrégularité les décisions prises ou les recommandations, références ou avis émis et d'entraîner l'annulation de la décision prise ou de celle qu'aura pu prendre l'administration au vu de cette délibération.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : dpi-support@santepubliquefrance.fr.

Le présent formulaire sera publié sur le site de l'institution ou des institutions mentionnées dans la déclaration et/ou sur le site du ministère chargé de la santé.

1. Votre activité principale

1.1 Votre activité principale exercée actuellement

Activité libérale

Autre (activité bénévole, retraité, ...)

Activité salariée

Employeur principal	Adresse de l'employeur	Fonction occupée dans l'organisme	Début	Fin
Université de Lorraine, Faculté de Médecine	rue de la Forêt de Haye	PU-PH	09/2014	
CHRU de Nancy, Service de Maladies Infectieuses et Tropicales	allée du Morvan	PU-PH	09/2014	

1.2 Vos activités exercées à titre principal au cours des 5 dernières années

A ne remplir que si différentes de celles remplies dans la rubrique 1.1

Activité libérale

Autre (activité bénévole, retraité, ...)

Activité salariée

Employeur principal	Adresse de l'employeur	Fonction occupée dans l'organisme	Début	Fin
Université Nice Sophia Antipolis (Faculté de Médecine) et CHU de Nice	Hôpital Archet 2, Service de Maladies Infectieuses	MCU-PH	09/2010	08/2014

2. Vos activités exercées à titre secondaire

2.1 Vous participez ou vous avez participé à une instance décisionnelle d'un organisme public ou privé dont l'activité, les techniques ou produits entrent dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Sont notamment concernés les établissements de santé, les entreprises et les organismes de conseil, les organismes professionnels (sociétés savantes, réseaux de santé, CNPS), les associations de patients.

Actuellement ou au cours des 5 années précédentes

Organisme (société, établissement, association)	Fonction occupée dans l'organisme	Rémunération	Montant perçu	Début	Fin
Antibiolor	Membre du conseil d'administration et du bureau, puis Présidente	Aucune		04/2014	03/2016
COMITE DE PROGRAMME D'ASM MICROBE	Membre	Aucune		09/2015	06/2016
ESGAP (ESCMID Study Group for Antibiotic Policies)	Membre du Comité Exécutif et Secrétaire	Aucune		04/2012	
EDUCATION SUBCOMMITTEE DE L'ESCMID	Membre du Comité	Aucune		04/2014	
COMITE DE PROGRAMME PUIS CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RICAI	Membre	Aucune		12/2013	
SPILF (Société de la Pathologie Infectieuse de Langue Française)	Membre du Conseil d'administration	Aucune		06/2012	
Association loi 1901 "Alliance contre le développement des Bactéries Multi-Résistantes" AC-de-BMR	Secrétaire puis Vice-Présidente	Aucune		01/2012	01/2017

2.2 Vous exercez ou vous avez exercé une activité de consultant, de conseil ou d'expertise auprès d'un organisme entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Il peut s'agir notamment d'une activité de conseil ou de représentation, de la participation à un groupe de travail, d'une activité d'audit, de la rédaction d'articles ou de rapports d'expertise.

Actuellement ou au cours des 5 années précédentes

Organisme (société, établissement, association)	Fonction occupée dans l'organisme	Rémunération	Montant perçu	Début	Fin
DGS	Coordinatrice du groupe Bon usage des antibiotiques / Task force	Aucune		01/2015	06/2015
ECDC	Review et finalisation de la guidance Antimicrobial Stewardship	Au déclarant	1 000 €	08/2016	11/2016
OMS	Expert pour différentes réunions sur Antimicrobial resistance/stewardship	Aucune		01/2016	
ECDC	Expert pour différentes réunions sur Antimicrobial Stewardship	Aucune		01/2015	12/2016
ANSM	Expert sur le thème des Antibiotiques	Aucune		01/2015	
DGS	Membre du comité de suivi du Plan Antibiotiques	Aucune		01/2013	12/2016
OMS	Finalisation de la section Antibiotiques de l'EML	Au déclarant	3 000 €	04/2017	04/2017

2.3 Vous participez ou vous avez participé à des travaux scientifiques et études pour des organismes publics et/ou privés entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France.

Doivent être mentionnées les participations à des travaux scientifiques, notamment la réalisation d'essais ou d'études cliniques ou pré-cliniques, d'études épidémiologiques, d'études médico-économiques, d'études observationnelles sur les pratiques et prescriptions, etc.

Actuellement ou au cours des 5 années précédentes

Organisme (société, établissement, association)	Domaine et Type de travaux	Nom du produit de santé ou du sujet traité	Essais ou études cliniques ou précliniques	Type d'étude	Votre rôle	Rémunération	Montant perçu	Début	Fin
IRESP	MEDEVAC: enquête nationale sur la vaccination auprès de médecins généralistes - Enquête	Vaccinations	Non	Etude multicentrique	Co-investigateur	Aucune		01/2015	
CNAMTS et DRSM Nord-Est	Etude descriptive - Indicateurs qualité antibiotiques	Antibiotiques	Non	Etude multicentrique	Investigateur principal	Aucune		01/2017	
DGOS / PREPS	SPECIVAC: enquête nationale sur la vaccination auprès de professionnels de santé des établissements de santé - Enquête	Vaccinations	Non	Etude multicentrique	Co-investigateur	Aucune		01/2017	
DGOS / PREPS	Sicar-Amb: impact des profils de prescription antibiotiques sur les pratiques des médecins de soins primaires - Etude interventionnelle	Antibiotiques	Non	Etude multicentrique	Co-investigateur	Aucune		01/2016	
DGOS / PREPS	PERCEPT-R: perceptions des professionnels des établissements de santé vis-à-vis de la résistance et des antibiotiques - Enquête	Antibiotiques	Non	Etude multicentrique	Co-investigateur	Aucune		01/2014	
DGOS / PHRC	RODEO: relais PO dans l'endocardite - Essai	Relais PO antibiotique (antibiotiques génériques)	Oui	Etude multicentrique	Co-investigateur	Aucune		01/2016	
INNOVATIVE MEDICINES INITIATIVE	Antibiotic Stewardship / WP1a du projet DRIVE-AB - Revue de la littérature / Etudes qualitatives	Antibiotiques dans leur ensemble (pas de produit particulier ciblé)	Non	Etude multicentrique	Co-investigateur	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : Université de Lorraine	112 140 €	09/2014	09/2015

2.4 Vous avez rédigé un article, intervenez ou êtes intervenu dans des congrès, conférences, colloques, réunions publiques diverses ou formations organisés ou soutenus financièrement par des entreprises ou organismes privés entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Actuellement ou au cours des 5 années précédentes

Entreprise ou organisme invitant (société, association)	Lieu et intitulé de la réunion	Sujet de l'intervention / Nom du produit visé	Prise en charge des frais de déplacement	Rémunération	Montant perçu	Début	Fin
Novartis	Nancy - Journées Nationales d'Infectiologie	Epidémiologie des infections invasives à méningocoques	Non	Au déclarant	457 €	06/2015	06/2015
Pfizer	Nice - Congrès francophone sur le cancer du sein	Epidémiologie de la grippe et des infections à pneumocoque	Oui	Aucune		01/2015	01/2015
Astra-Zeneca	Paris - Symposium " Maitriser les résistances et l'usage des nouveaux antibiotiques "	Antibiotiques, pas de produit visé en particulier	Oui	Au déclarant	1 826 €	11/2013	11/2013
Pfizer	Cannes - European Association of Hospital Pharmacists congress	Antimicrobial stewardship (pas de produit en particulier)	Oui	Au déclarant	2 000 €	03/2017	03/2017
Pfizer	Nice - Congrès francophone sur le cancer du sein	Epidemiologie de la grippe et des infections à pneumocoque	Oui	Aucune		01/2014	01/2014

2.5 Vous êtes inventeur et/ou détenteur d'un brevet ou d'un produit, procédé ou toute autre forme de propriété intellectuelle non brevetée en relation avec le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

3. Activités que vous dirigez ou avez dirigées et qui ont bénéficié d'un financement par un organisme à but lucratif dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Le type de versement peut prendre la forme de subventions ou contrats pour études ou recherches, bourses ou parrainage, versements en nature ou numéraires, matériels, taxes d'apprentissage.

Sont notamment concernés les présidents, trésoriers et membres des bureaux et conseils d'administration.

Actuellement ou au cours des 5 années précédentes

Structure et activité bénéficiaires du financement	Organisme à but lucratif financeur	% du montant des financements par rapport au budget de fonctionnement de la structure	Montant versé par le financeur	Début	Fin
SPILF - Les activités sont décidées par la SPILF de manière indépendante	Je n'ai pas le détail des organismes ni des financements (diverses compagnies pharmaceutiques)		0 €	06/2012	
ACAI (gère la RICAI) - Les activités sont décidées par la RICAI de manière indépendante	Divers organismes (je n'ai pas le détail, et ne connais pas le montant de financement)		0 €	12/2013	

4. Participations financières dans le capital d'une société dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Tout intérêt financier : valeurs mobilières cotées ou non, qu'il s'agisse d'actions, d'obligations ou d'autres avoirs financiers en fonds propres ; doivent être déclarés les intérêts dans une entreprise ou un secteur concerné, une de ses filiales ou une société dont elle détient une partie du capital dans la limite de votre connaissance immédiate et attendue. Il est demandé d'indiquer le nom de l'établissement, entreprise ou organisme, le type et la qualité des valeurs ou pourcentage du capital détenu.

(Les fonds d'investissement en produits collectifs de type SICAV ou FCP - dont la personne ne contrôle ni la gestion, ni la composition - sont exclus de la déclaration).

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

5. Proches parents salariés et/ou possédant des intérêts financiers dans toute structure, dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Les personnes concernées sont :

- le conjoint [époux (se) ou concubin(e) ou pacsé(e)], parents (père et mère) et enfants de ce dernier
- les enfants
- les parents (père et mère)

Cette rubrique doit être renseignée si le déclarant a connaissance des activités de ses proches parents.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

6. Autres liens d'intérêts que vous considérez devoir être portés à la connaissance de Santé publique France

Si besoin, au vu des précisions apportées par l'organisme au présent document-type.

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

7. Si vous n'avez renseigné aucun item après le 1, cochez la case et signez en dernière page

Je n'ai renseigné aucun item après la section 1.

Article L. 1454-2 du code de la santé publique

« Est puni de 30 000 euros d'amende le fait pour les personnes mentionnées aux I et II de l'article L. 1451-1 et à l'article L. 1452-3 d'omettre, sciemment, dans les conditions fixées par ce même article, d'établir ou de modifier une déclaration d'intérêts afin d'actualiser les données qui y figurent ou de fournir une information mensongère qui porte atteinte à la sincérité de la déclaration ».

Fait à Nancy
Le 10/04/2017



Signature obligatoire
(mention non rendue publique)

Les informations recueillies seront informatisées et votre déclaration (à l'exception des informations relatives aux montants déclarés et à l'identité des proches) sera publiée sur le site internet de Santé publique France. Santé publique France est responsable du traitement ayant pour finalité la prévention des conflits d'intérêts en confrontant les liens déclarés aux objectifs de la mission envisagée au sein de Santé publique France.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mé^l à l'adresse suivante : dpi-support@santepubliquefrance.fr